

<https://enseignants.se-unsa.org/Inflation-5-1-revalorisation-1-5-cherchez-l-erreur>



Inflation 5,1 - revalorisation 1,5 : cherchez l'erreur !

- Concertation attractivité et rémunération -

Date de mise en ligne : mardi 13 juin 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Alors que l'inflation pointe à 5,1 % sur un an, le ministre de la Fonction publique a présenté lundi 12 juin plusieurs mesures concernant les salaires et le pouvoir d'achat des agents publics. Ces annonces déconnectées des attentes des collègues dont le pouvoir d'achat fond à vue d'œil et trop éloignées des revendications de 10 % de revalorisation que portaient le SE-Unsa, l'Unsa Éducation et l'Unsa Fonction publique, nous ont amenés à quitter la table des négociations.

Quelles sont les mesures annoncées ?

- Augmentation du point d'indice de 1,5 % au 1er juillet 2023. Il passera de 4,85 € à 4,92 €. Cette "revalorisation" du point d'indice est nettement inférieure à l'inflation et ne compensera donc pas la dégradation du pouvoir d'achat des agents publics.
- Augmentation de 5 points d'indice, soit 24,61 € net supplémentaires par mois environ, est prévue pour l'ensemble des personnels, à compter du 1er janvier 2024.
- Augmentation de 1 à 9 point(s) d'indice supplémentaire(s) au 1er juillet 2023 pour les personnels les moins bien rémunérés. Cela devrait concerner principalement les AED et les AESH afin de compenser le tassement premiers niveaux des grilles des salaires les plus bas qui fait aux hausses successives du Smic.
- Prime de pouvoir d'achat dégressive de 800 € à 300 € pour les agents payés jusqu'à 3 250 euros bruts/mois. Elle devra être versée d'ici la fin de l'année et concernerait 50 % des agents de la Fonction publique d'État.
- Augmentation de 50 à 75 % de la prise en charge des frais de transports collectifs.
- Revalorisation de certains frais de mission.
- Reconduction de la *garantie individuelle du pouvoir d'achat (Gipa)*.

L'avis du SE-Unsa

Les mesures annoncées sont très décevantes en ne permettant pas de mettre un terme au recul du pouvoir d'achat des agents publics. Une fois de plus, même si ces décisions sont utiles, elles ne sont ni à la hauteur des besoins ni aux attentes des personnels. Elles sont également déconnectées de l'urgence à résoudre le défaut d'attractivité de nos métiers.